



CLES
TON PARTENAIRE
FORMATION

Guide de préinscription BPJEPS AF

HAGETMAU (40)

Du 11 septembre 2024 au 19 juin 2025

Date limite d'inscription définitive : 11 août 2024

Coordonnateur pédagogique:

Thomas BOUILLERE
tbouillere@cles-sport.com
06.73.58.72.38

Référent administratif:

Assistant.e formation
administration@cles-sport.com
03.57.48.06.66

Référente socioprofessionnel
et handicap :

Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.57.48.06.66

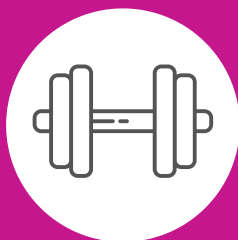




BPJEPS ACTIVITÉS DE LA FORME

FORMACODE: 15436 - RNCP: 37106 - ROME: G1204 - CODE DIPLOME : 44633527

HAGETMAU (40)



DATES:

Du 11 septembre 2024
au 19 juin 2025

LIEU DE FORMATION

La Cité Verte
Place Tordesillas
40700 Hagetmau

CONTACTS:

Coordonnateur
pédagogique :
Thomas BOUILLERE
tbouillere@cles-sport.com
06.73.58.72.38

Référent administratif :
Assistant(e) formation
administration@cles-sport.com
03.57.48.06.66

Référente
socioprofessionnel
et handicap :
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.57.48.06.66

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités de la Forme », est un diplôme de niveau 4 (bac).

Communément appelé « BP JEPS AF », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités de la Forme contre rémunération. Ces activités visent :

- le maintien, l'entretien et le développement de la condition physique ;
- évaluer, valoriser et développer la condition physique dans un objectif de santé

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

L'éducateur des "Activités de la forme", autrement appelé coach sportif, personal trainer ou encore préparateur physique, exerce son métier dans différents environnements. Dans des salles de sport, il encadrera les adhérents dans leur pratique, de manière individuelle ou en groupe afin de les accompagner dans l'atteinte de leurs objectifs : musculation, perte de poids, assouplissement, etc. Il pourra également assurer l'animation de cours collectifs de type fitness. Dans un club sportif, il accompagnera les athlètes, les préparera physiquement et mentalement afin de développer leur performance. Enfin, en tant qu'indépendant, il interviendra auprès de particuliers pour proposer des programmes de remise en forme personnalisés ou auprès d'entreprises pour répondre à des problématiques spécifiques.

Le titulaire du BPJEPS AF pourra élargir son champ de prérogatives ou se spécialiser grâce aux diplômes du Ministère des Sports (autres BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) mais également à des formations complémentaires (préparation mentale, activités physiques adaptées, etc).

Enfin, des possibilités d'évolutions vers des fonctions d'encadrement en salle sont possibles avec notamment un DEUST "Métiers de la forme" ou d'autres diplômes de la filière universitaire.

TAUX DE SATISFACTION*

82%

REUSSITE AU DIPLÔME*

80%

POURSUITE DE PARCOURS
FORMATION/EMPLOI*

100%

INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)
Publics porteurs de handicap
(Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi : Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.
- Apprentis : Avoir signé un contrat

PRÉ REQUIS

- Niveau collège en langue française
- PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité
- Avoir validé les tests d'exigences préalables <https://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/tep>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance : 3 jours en centre de formation / 2 jours en structure d'accueil.
La formation en centre s'effectue en présentiel selon un modèle théorico-pratique.
Des ressources pédagogiques sont mise à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

784 heures en centre
567 heures en entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue: A partir de 5764.5€ en fonction du parcours
Apprentissage: Selon prise en charge OPCO de Branche ou Financement Région

RÉMUNÉRATION

Formation continue: Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)
Apprentissage: Selon réglementation en vigueur www.service-public.fr

TESTS COMPLÉMENTAIRES D'ENTRÉE EN FORMATION

- Epreuve 1 : QCM - 1 heure
Analyse rapide des connaissances dans les matières générales et spécifiques à leur futur environnement.
- Epreuve 2 : Entretien oral - 20 minutes
Le candidat devra présenter son parcours, ses motivations et son projet professionnel.

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issue desquelles un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

UC1: ETRE CAPABLE D'ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements, dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2: ETRE CAPABLE DE METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

UC3: ETRE CAPABLE DE CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS DE LA FORME

Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4A et/ou UC4B: ETRE CAPABLE DE MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DE ACTIVITÉS DE LA FORME POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION "COURS COLLECTIFS" (UC4A) et/ou DANS L'OPTION "HALTÉROPHILIE, MUSCULATION" (UC4B)

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option
- Garantir des conditions de pratique et de sécurité

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 4 unités capitalisables (UC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives
En cas de validation partielle du diplôme, chaque UC validée est acquise pour toute la durée du diplôme.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Consultez notre site internet : www.cles-sport.com

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 - UAI0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com



MINISTÈRE
DES SPORTS

PROCÉDURE DE PRÉINSCRIPTION



Une préinscription est complète si :

1. Le formulaire de préinscription en ligne sur notre site www.cles-sport.com est complété (détails plus bas)
2. Vous avez fourni les pièces justificatives

1

Réunir les pièces et justificatifs suivants :

- Votre carte d'identité (Recto-Verso)
- Attestation PSC 1 ou équivalente le cas échéant
- Une photo

2

Numériser l'ensemble des pièces et justificatifs

Merci de nommer chaque document ainsi : NOM_Prénom_Type de pièce

Exemple : DUPONT_Marcel_CV

3

Remplir le formulaire de préinscription en ligne disponible sur notre site www.cles-sport.com

Rappel :

Pour entrer en formation BPJEPS « Activités de la Forme », les candidats doivent posséder certains prérequis :

- Être titulaire d'une des attestations suivantes : PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité ;
- Présenter un certificat médical normé attestant de l'absence de contre-indications à la pratique et à l'enseignement des activités de la forme ;
- Avoir satisfait aux tests d'exigences préalables consistant en différentes épreuves selon l'option choisie. Certains candidats peuvent être dispensés : Sportifs de haut niveau en haltérophilie, titulaire d'un CQP ALS, d'un brevet fédéral, etc. (Cf. Notice explicative des TEP).

Pour accéder au
formulaire

1

Je me rends sur le site internet www.cles-sport.com

2

Je clique sur le bouton "Je me préinscris"

3

Je clique sur le bouton "Je me préinscris à une formation"

Pour remplir le formulaire

1 Je sélectionne BPJEPS AF et Hagetmau - la mention - du 11 septembre 2024 au 19 juin 2025 (Annexe 1)

2 Je remplis le formulaire avec mes informations

3 J'ajoute les documents demandés sur la page précédente

4 Je clique sur "soumettre"

5 Après cette étape, vous recevrez un mail pour fournir les documents nécessaires pour compléter votre inscription qui sont :

- Un CV avec photo
- Un descriptif de votre projet professionnel (sur une page manuscrite)
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des Activités de la Forme, datant de moins de 3 mois (modèle ci-joint)
- Votre attestation de carte vitale
- Certificat de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense - Pour les moins de 26 ans
- Diplômes et attestations

Exemple de capture d'écran

Pour quelle formation postules-tu?*

BPJEPS AF

Pour quelle mention?*

haltérophilie / musculation

cours collectifs

haltérophilie / musculation ET cours collectifs

Dans quelle ville?*

HAGETMAU du 11/09/2024 au 19/06/2025

Annexe 1



**CERTIFICAT MEDICAL
de non contre-indication à la pratique et à
l'enseignement
des activités de la forme**

Je soussigné(e), _____

Docteur en Médecine, certifié avoir examiné

M. ou Mlle _____

Il ou elle ne présente à ce jour aucune contre-indication médicale décelable à la pratique et à l'encadrement des activités de la forme.

Certificat établi à la demande de l'intéressé(e) et remis en mains propres pour valoir ce que de droit.

Taille : _____ Poids : _____

Observations : _____

Fait à : _____ Le : _____

Signature et Cachet du Médecin

NB. :

Au regard des exigences de la formation BPJEPS AF, le candidat doit répondre aux critères médicaux suivants :

- Bon état du système cardio-respiratoire
- Bon état de la colonne vertébrale
- Bon état des articulations ne présentant pas de caractéristiques pénalisant un travail de force, de souplesse, d'amplitude et de coordination.